

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON**MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
N°2022-042  
TRAVAUX DE VOIRIE 2022**Séance du : 04 juillet 2022  
Date de convocation : 27 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatre juillet, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11  
Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel PIQUEMAL, Roland JACOB, Stéphane FERRIER, Alain FAUST, Per ONOL LANG PER, Anthony SIONNET

Pouvoir de : MATHON Sylvie à Philippe SIONNET, GILBERT Hervé à FERRIER Stéphane

Absent : MATHON Sylvie, FERRIER Nathalie, GILBERT Hervé,

Secrétaire de séance élu : FERRIER Stéphane

**OBJET : TRAVAUX DE VOIRIE 2022**

La commune de La Grave va engager des travaux de voirie à différents lieux :

- Rue de Dode
- Place Emile Pic
- Cours de l'école
- Rue de la cime
- Rue du four
- Parking place de la petite école
- Rue de Babiole

**Plan de financement :**

Montant investissement = 86 713.50 € HT

<b>DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES</b>	30%	26 014.05 €
<b>CCB (Fonds de solidarité)</b>	30% du reste à financer	18 209.84 €
<b>Autofinancement communal</b>		42 489.62 €

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel des travaux du projet ;
- Donne mandat à Mr Jean-Pierre PIC, Maire de la commune, ou à un adjoint, pour instruire le dossier et entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet ;
- S'engage à respecter le code des marchés publics.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Pierre PICLe secrétaire de séance  
Stéphane FERRIER